

DEPARTEMENT DU NORD

**RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'INSTITUTION
NOTRE DAME DES ANGES**

VILLE DE SAINT AMAND LES EAUX

Maitre d'ouvrage : **OGEC NOTRE DAME DES ANGES**
4 rue du Bruille
59 230 ST AMAND LES EAUX
T : 03 27 48 14 44 / F : 03 27 48 90 88

A.M.O. : **ITAQ – Mr LABBAYE**
53 avenue Calmette
59 700 MARCQ EN BAROEUL
T : 06 12 30 65 06 / F : 03 20 55 99 41

Architecte : **DSA – DAMIEN SURROCA ARCHITECTES**
31 boulevard Jean Baptiste Lebas
59 000 LILLE
T : 03 20 30 63 90 / F : 03 28 04 86 94

Bureau d'études : **ETR INGENIERIE**
P.A. de Vendeville – 100 rue du Fort
59 175 VENDEVILLE
T : 03 28 55 28 40 / F : 03 28 55 28 41

Economiste : **SL2EC**
68 rue de Wambrechies – Bât B
59520 MARQUETTES LEZ LILLE
T : 03 20 53 76 96 / F : 03 20 53 03 65

C.C.T.P.
Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT 07
PLATRERIE – DOUBLAGE
FAUX PLAFONDS

PHASE A.P.D.

JUIN 2009

SOMMAIRE

CHAPITRE 1- DISPOSITIONS GENERALES ET DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE

ARTICLE 1.01 : OBJET	3
ARTICLE 1.02 CONSISTANCE GENERALE DES TRAVAUX	3
1.02.1 Consistance des travaux	3
1.02.2 Documents à fournir par l'entrepreneur.....	4
1.02.3 Frais à inclure dans les prix de l'entreprise	4

CHAPITRE 2- DESCRIPTION DES OUVRAGES DE CLOISONS - PLATRERIE

ARTICLE 2.01 : DOUBLAGE THERMIQUE	6
ARTICLE 2.02 : CONTRE CLOISON THERMIQUE « LOCAUX HUMIDES »	6
ARTICLE 2.03 : CONTRE CLOISON EN HABILLAGE DE MURS EXISTANTS	7
2.03.1 Parement lisse	7
2.03.2 Parement Perforée.....	7
ARTICLE 2.04 : CLOISONS PLACOSTIL DE 98/48 MM.....	7
ARTICLE 2.05 : CLOISONS CARREAUX DE PLATRE.....	8

CHAPITRE 3- DESCRIPTION DES OUVRAGES DE FAUX PLAFONDS

ARTICLE 3.01 : FAUX PLAFOND EN PLAQUE DE PLATRE LISSE	9
ARTICLE 3.02 : PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE PERFORE	9
ARTICLE 3.03 : FAUX PLAFOND « LOCAUX HUMIDES »	10
ARTICLE 3.04 : RETOMBEE DE PLAFOND	10
ARTICLE 3.05 : PLAFONDS METALLIQUES INTERIEUR	10
ARTICLE 3.06 : PLAFONDS METALLIQUES EXTERIEUR	10
ARTICLE 3.07 : ISOLATION DEROULEE SUR FAUX PLAFOND.....	11

Ce document contient 11 pages

LOT N°07
PLATRIERIE – DOUBLAGE – FAUX PLAFONDS

CHAPITRE 1 - DISPOSITIONS GENERALES ET DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE

Article 1.01 : OBJET

Les travaux du présent lot ont pour objet l'exécution des travaux de PLATRIERIE – DOUBLAGE – FAUX PLAFONDS pour la restructuration et l'extension des locaux de l'institution :

NOTRE DAME DES ANGES
RUE DU BRUILLE
59 230 SAINT AMAND LES EAUX

Article 1.02 CONSISTANCE GENERALE DES TRAVAUX

1.02.1 *Consistance des travaux*

Les travaux du présent lot comprendront :

- Les cloisons de doublages et habillages en plaques de plâtre,
- Les doublages isolants thermique et phonique,
- Les cloisons de distribution
- Les habillages placoplâtre collés ou sur rails
- Les enduits plâtres (Rebouchage,...),
- Les enduits de finition des plaques de plâtre y compris après passage des autres corps d'état,
- Les U plastiques pour cloisons et doublages dans les pièces humides,
- Les bandes de Phaltex suivant exigences des DTU,
- L'isolation incorporé et/ou déroulé,
- Les fourrures bois de renforts pour fixations des bâtis,
- Les profils métalliques de renforts pour support lavabos, vasques, barres de levage, miroirs, armoires dans locaux techniques, les renforts d'ossature pour cuvettes suspendues,
- Les renforts et traitements d'angles saillants,
- La mise à la terre des ossatures métalliques de cloisons, etc.
- Le traçage des axes de circulation au trait bleu, y compris l'entretien jusqu'à la pose des sols souples collés.
- Ainsi que toutes prestations de plâtrerie nécessaires au parfait achèvement des travaux prévues ou non au présent CCTP,
- Les faux plafonds en plaque de plâtre lisse et perforé,
- Les plafonds suspendus avec dalles en fibres minérales,
- Les retombées de plafonds,
- Les grilles de ventilation,
- Les isolations thermiques sur plafonds,
- Les enduit de finition des plaques de plâtre y compris après passage des autres corps d'état,
- La fourniture et la pose des ossatures métalliques et des dispositifs nécessaires à leur fixation sur la structure porteuse,
- La fourniture et la pose des dalles ou staff, constituant le plafond proprement dit, y compris tous les systèmes d'accrochage, de fixations et liaisons (pattes à scellements, clips, coulisseaux, glissières, etc.),
- La protection par galvanisation, électro-zingage, anodisation ou revêtement organique de tous les éléments métalliques,...

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive.

1.02.2 Documents à fournir par l'entrepreneur

L'entreprise a à sa charge

- Les P.E.O. (Plans d'Exécution des Ouvrages),
- Carnets de détails des ouvrages,
- Les notes de calcul,
- Pour tous les ouvrages, l'entrepreneur du présent lot établira, en conformité avec toutes les pièces du marché, les plans d'ensemble et plans de détail nécessaires à l'exécution de ceux-ci,
- Les différents plans préciseront les emplacements et dimensions des cloisons et menuiseries ainsi que les côtes de profils utilisés, les axes, les dimensions et emplacement des trous de scellement, l'emplacement des douilles à mettre en place par le lot GROS ŒUVRE, l'emplacement des quincailleries et leur nature,
- Les détails d'exécution préciseront les dispositifs mis en place pour l'obtention des caractéristiques de classement exigées,
- Les plans et détails d'exécution devront recevoir l'accord du Maître d'œuvre avant toute mise en fabrication. Ils seront transmis aux entreprises concernées par le titulaire du présent lot, au cours des rendez-vous de chantier après approbation du Maître d'œuvre,
- Fourniture d'échantillons et prototype,
- L'ensemble sera à faire approuver par le Fabricant,
- La notice technico-commerciale des produits à mettre en œuvre et notamment en ce qui concerne :
 - * La réglementation INCENDIE
 - * La réglementation ACOUSTIQUE
 - * La réglementation THERMIQUE
- Les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détails des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux choisis aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique, aux prescriptions contractuelles de résistance des locaux, d'isolation thermique et acoustique,
- Les D.O.E. (Dossier des Ouvrages Exécutés),

L'ensemble de ces documents sera transmis aux personnes concernées dans les conditions indiquées au C.C.A.P.

1.02.3 Frais à inclure dans les prix de l'entreprise

Seront inclus dans les prix unitaires tous les frais afférents à :

- Le traçage et l'implantation des Ouvrages du présent lot,
- Fournitures, main d'œuvre, locations d'engins, taxes, frais annexes et toutes sujétions nécessaires pour un parfait et complet achèvement des ouvrages,
- Les réservations, le calfeutrement et la restitution du degré Coupe Feu des cloisons après passage des corps d'état techniques,
- La pose et la fixation des cloisons, ainsi que tous ouvrages de protection pendant la durée des travaux
- Les réparations et défauts localisés, conformément à l'Art. 4.62 du DTU 25.31,
- Les réservations pour mise en place des éléments de ventilation, désenfumage ou d'électricité,
- La fourniture de bois, produits dérivés du bois, plaques de parement en plâtre, produits et articles en métal ou en matériaux de synthèse, etc. entrant dans la composition des cloisons, dans les qualités minimales définies aux D.T.U. et compte tenu des chutes et déchets de fabrication,

- Les traitements insecticides et fongicides des bois avec des produits ayant reçu un agrément ou Avis Technique de la part du C.S.T.B.,
- La fabrication en atelier ou éventuellement la fourniture, le transport à pied d'œuvre, le stockage aux risques et périls de l'entreprise,
- Les scellements et calfeutrements divers,
- La fourniture et mise en place de joints d'étanchéité éventuels,
- Fourniture et prestations annexes indispensable pour une exécution conforme aux documents de référence,
- Les frais d'installation de Chantier et Compte Prorata,
- Les frais liés au phasage des travaux,
- Le bâchage et la protection des ouvrages des autres corps d'état,
- Le montage et l'acheminement des matériaux,
- Echafaudages (avec droit sans frais pour les autres Entrepreneurs), engins et appareils nécessaires à l'exécution des travaux,
- Frais de brevet, de marques, ou modèles déposés,
- Frais de contrôle et essais sur site,
- L'évacuation des emballages, gravois et déchets provenant des travaux,
- Le nettoyage au fur et à mesure de l'avancement des travaux et l'entretien jusqu'à la réception des travaux,
- Tous les dispositifs de sécurité suivant la législation du travail et demande du SPS, etc.

CHAPITRE 2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE CLOISONS - PLATRIERIE

Article 2.01 : DOUBLAGE THERMIQUE

Description :

Doublage thermiques des murs extérieures, toute hauteur, par complexe isolant du type DOUBLISSIMO de chez PLACOPLATRE, ou équivalent, composé de :

Complexe thermique du type DOUBLISSIMO constitué d'un isolant d'une épaisseur de 90 mm en polystyrène extrudé et d'une plaque de plâtre de 13 mm.

Mise en œuvre en pose collée, sur voiles béton ou maçonneries, suivant prescriptions du fabricant.

Réaction au feu : B-s1, d0 (M1).

Traitement des joints et raccordement par bandes armées enduites et poncées. Traitement des angles par cornières galvanisées, renforcées et enduites.

Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et avis technique. Traitement des joints par bandes armées et enduit à joints type 3B, suivant recommandations du fabricant. Remplissage, pose de joint bande armée, serrage et enduit de finition à réaliser après séchage sur bandes et vis de fixations. Marquage du produit CSTbat enduit. Finition des parements lisses prêts à peindre

Localisation :

½ PENSION : Doublage de l'ensemble des murs de façades extérieures de l'extension hormis ceux situés dans la « laverie », suivant plans Architectes.
Doublage du mur créé dans les sanitaires existants.

LYCEE : Doublage de l'ensemble des murs de façades extérieures, suivant plans architectes.

Article 2.02 : CONTRE CLOISON THERMIQUE « LOCAUX HUMIDES »

Description :

Contre cloisons toute hauteur avec parement PLACOCEM, constituée d'une ossature métallique en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^e de 90mm de largeur, montants simples ou doubles suivant hauteur. Entraxe des montants 0,40m maxi pour cloison à simple parement recevant une finition carrelage.

Parement par plaques PLACOCEM de 12,5mm, réaction au feu : A2-s1, d0 (M0).

Isolation dans l'épaisseur de l'ossature par panneaux de laine de roche épaisseur 90 mm.

Mise en œuvre suivant cahier des charges du fabricant, avec semelles PVC en pieds de cloison.

Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et avis technique Traitement des joints suivant recommandations du fabricant. Finition des parements par enduit plein, pour parements lisse prêt à peindre.

Localisation :

½ PENSION : Doublage des murs de façades dans l'emprise de la zone laverie vaisselle, suivant plans.

Article 2.03 : CONTRE CLOISON EN HABILLAGE DE MURS EXISTANTS

2.03.1 Parement lisse

Description :

Contre cloisons du type PLACOSTIL de chez PLACOPLATRE, toute hauteur, constituée d'une ossature métallique en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10^e de 48 OU 70 mm de largeur, montants simples ou doubles et entraxe suivant hauteur.

Parement par une plaque de PLACOPLATRE de 25mm lisse, réaction au feu : A2-s1, d0 (M0).

Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et avis technique Traitement des joints suivant recommandations du fabricant. Finition des parements par enduit plein, pour parements lisse prêt à peindre.

Localisation :

LYCEE : Remplissage de la structure poteaux poutres, au droit du mur mitoyen avec l'existant des locaux suivants :
RdC du bâtiment neuf, CDI (parement lisse sur 50 % de la surface).
R+1 du bâtiment neuf, s. polyvalente
R+1 du bâtiment existant, Sanitaire homme (parement lisse)

½ PENSION : Doublage de murs « Thermos » vers « Laverie »

2.03.2 Parement Perforée

Description :

Contre cloisons principe et description dito ci-dessus avec un parement perforée et une laine de roche dans l'épaisseur de l'ossature en acier galvanisé.

Parement perforée de type plaque de plâtre Gyptone Quattro 41, coefficient d'absorption acoustique $\alpha_w = 0.70$.

Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et avis technique Traitement des joints suivant recommandations du fabricant. Finition des parements par enduit plein, pour parements lisse prêt à peindre.

Localisation :

LYCEE : Remplissage de la structure poteaux poutres, au droit du mur mitoyen avec l'existant des locaux suivants :
RdC du bâtiment neuf, CDI (parement perforée sur 50 % de la surface).

Article 2.04 : CLOISONS PLACOSTIL DE 98/48 MM

Description :

Cloisons du type PLACOSTIL de 98/48 S mm de chez PLACOPLATRE, d'une épaisseur de 98mm, toute hauteur, constituée d'une ossature métallique PLACOSTIL réalisée par rails et montants simple ou double suivant hauteur sous dalle, en acier galvanisé d'épaisseur 6/10e. Entraxe de 0.90 m suivant hauteur conformément aux indications du fabricant.

Parement par deux plaques de PLACOPLATRE BA 25 (1 plaque par faces), classé A2-s1, d0 (M0).

Remplissage par laine roche pour affaiblissement acoustique $R_A = 45$ dB (A) suivant procès verbal CSTB à fournir.

Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et avis technique Traitement des joints suivant recommandations du fabricant. Finition des parements lisses prêts à peindre.

Chevêtres d'ossature pour blocs portes.

Les canalisations électriques seront incorporées à l'avancement par l'électricien. L'ossature galvanisée sera à raccorder sur le réseau de terre.

Traitement des angles saillants par bandes armées enduites.

Renforcement des ossatures PLACOSTIL au droit des baies de portes, châssis et cloisons par fourrures en bois dur incorporée.

Renforcement par traverses pour support lavabos, vasques, miroirs, barre de relevage, etc.

Point particulier :

- *Les demi cloisons de hauteur 1.60 m localisées au droit des locaux « Attente ligne self 1, Reprographie admin. et repos profs » recevront en tête de cloison une finition placo soignée.*
- *L'entreprise prévoira également des poteaux acier laqué, section carré, dimension suivant calcul, au droit de la demi cloison du local « Attente ligne de self 1 » afin de rigidifier celle-ci. Fixation en pied par équerre métal dans l'épaisseur de la cloison, prévoir un ergot type tige métallique fixé dans plancher haut pour encastrement des poteaux en tête. Implantation et nombre à prévoir suivant indications en plans architectes.*

Localisation :

Cloisons de distributions cotées 0,10m, suivant indications des plans.

Article 2.05 : CLOISONS CARREAUX DE PLATRE

Cloisonnement et séparations de gaines techniques.

Gaines en carreaux de plâtre plein standard, type CAROPLATRE de chez PLACOPLATRE ou équivalent, épaisseur 70 mm suivant indications des plans.

Réaction au feu : A1 (M0).

Résistance au feu : EI 120 (CF 2h).

Mise en œuvre à la colle spéciale suivant prescriptions du fabricant. Protection des angles saillants par renforts, compris jonction par élément souple en tête de cloison. Finition de parements lisses prêts à peindre.

Localisation :

LYCEE : Gaine de la cage d'escalier côté admin.

CHAPITRE 3 - DESCRIPTION DES OUVRAGES DE FAUX PLAFONDS

Article 3.01 : FAUX PLAFOND EN PLAQUE DE PLATRE LISSE

Description :

Plafonds du type PLACOSTIL M1 de chez PLACOPLATRE ou équivalent.

Ossature par profil STIL PRIM 100 ou équivalent fixés par suspentes de type Placoplâtre. Ossature secondaire réalisée par profils F530 fixé sur STIL PRIM et cornière filante CR2. Traitement de joint de dilatation par double ossature. Marquage des produits NF CSTB obligatoire

Plafond constitué d'une plaque de plâtre du type BA13 traité A2-s1, d0 (M0) en réaction au feu (Procès Verbal à fournir au bureau de contrôle) à bords amincis type A. Marquage CE + Marque NF de plaque obligatoire.

Les plaques sont vissées sur les profilés F530. Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et avis technique. Traitement des joints par bandes armées et enduit à joints type 3B, suivant recommandations du fabricant. Remplissage, pose de joint bande armée, serrage et enduit de finition à réaliser après séchage sur bandes et vis de fixations. Marquage du produit CSTbat.

Point particulier : *Façon de remontée en rive des plafonds des salles de cours, d'autonomie et laboratoire informatique, hauteur 20 cm.
Réalisation des trappes d'accès de 60x60cm amovibles, avec cadre et contre cadre périphérique, dans les circulations et halls, dispositions suivant indications en plans.*

Localisation :

Suivant tableau de localisation des Prestations Sols- Murs- Plafonds **joint en document annexe** (Pose en combinaison avec d'autres plafonds suivant localisation)

Article 3.02 : PLAFONDS EN PLAQUES DE PLATRE PERFORE

Description :

Plafonds suspendus acoustique fixes en plaques de plâtre 120x240cm perforé type DELTA 4 QUADRIL 1 de chez KNAUF, ou équivalent.

Ossature primaire par profil STIL PRIM 100 ou équivalent fixés par suspentes de type PLACOPLATRE, ou équivalent. Ossature secondaire réalisée par profils F530 fixé sur STIL PRIM et cornière filante CR2. Traitement de joint de dilatation par double ossature. Marquage des produits NF CSTB obligatoire

Plafond constitué d'une plaque de plâtre perforées du type DELTA 4 QUADRIL 1 de chez KNAUF, ou équivalent, classé A2-s1, d0 (M0) en réaction au feu (Procès Verbal à fournir au bureau de contrôle) à bords amincis type A. Marquage CE + Marque NF de plaque obligatoire

Coefficients d'absorption acoustique $\alpha_w \geq 0.75$.

Les plaques sont vissées sur les profilés F530. Mise en œuvre suivant DTU 25.41 et avis technique. Traitement des joints par bandes armées et enduit à joints type 3B, suivant recommandations du fabricant. Remplissage, pose de joint bande armée, serrage et enduit de finition à réaliser après séchage sur bandes et vis de fixations. Marquage du produit CSTbat.

Localisation :

Suivant tableau de localisation des Prestations Sols- Murs- Plafonds **joint en document annexe** (Pose en combinaison avec d'autres plafonds suivant localisation)

Article 3.03 : FAUX PLAFOND « LOCAUX HUMIDES »

Description :

Plafonds suspendus 60 x 120 type GYPREX, démontables, sur ossature acier galvanisée en profils T de 24 mm.
Dalles à bords A en module 60 x 120 cm, en plaque de plâtre revêtu d'un parement vinylique classé M1, épaisseur 12.5 mm. Classement en réaction au feu B-s1, d0 (M1).
Conforme à la norme NF P 72-302.

Pose apparente sur ossature, compris toutes sujétions pour incorporation des grilles et luminaires.

Localisation :

Suivant tableau de localisation des Prestations Sols- Murs- Plafonds **joint en document annexe.**

Article 3.04 : RETOMBEE DE PLAFOND

Description :

Retombées et joues de plafonds comprenant ossature galvanisé de 48mm, parements en plaques de plâtre cartonnée à classement M1, compris finition en rives, angles, fixations, coupes, ajustages, enduit de finitions, etc.

Localisation :

Suivant indications en plans et notamment au droit des lanterneaux des cages d'escaliers.

Article 3.05 : PLAFONDS METALLIQUES INTERIEUR

Plafonds suspendus métalliques, pose intérieure, comprenant :

- Ossature acier laqué type crémaillère. Fixations par suspentes et tiges filetées en sur charpente métallique. Ossature résistant au flambement suivant DTU N°58.1
- Plafonds type LUXALON 30 BD en lames aluminium laqué verticales, épaisseur 0.50 mm, dimensions 30 x 39 mm. Pose à joints ouverts, clipsé sur ossature crémaillère suivant indications du fabricant. Façon de joint creux en périphérie.

Seront comprises les découpes pour incorporations diverses éventuelles.

Localisation :

LYCEE : Plafonds des salles polyvalentes.

Article 3.06 : PLAFONDS METALLIQUES EXTERIEUR

Plafonds suspendus métalliques, pose extérieure, comprenant :

- Ossature acier laqué type crémaillère. Fixations par suspentes et tiges filetées en sous face de planchers. Ossature résistant au flambement et effet du vent suivant DTU N°58.1
- Plafonds type LUXALON 30 B en lames aluminium laqué verticales épaisseur 0.35 mm, dimensions 30 x 15 mm. Pose à joints ouverts, clipsé sur ossature crémaillère suivant indications du fabricant.

L'ensemble du plafond sera calculé par rapport aux effets du vent extérieur, et proposé au Bureau de Contrôle avant mise en œuvre.

Seront comprises les découpes pour incorporations diverses éventuelles.

Localisation :

LYCEE : Plafonds extérieur au droit du parvis.

Article 3.07 : ISOLATION DEROULEE SUR FAUX PLAFOND

Complément d'isolation acoustique par matelas de laine de roche IBR non revêtu du type ROCKPLAN 205 de chez ROCKWOOL, ou équivalent, épaisseur 80mm, déroulée sur faux plafonds.

Localisation :

Isolation déroulée sur plafonds des locaux suivants :

LYCEE : Salles de cours, Autonomie et Laboratoire Informatique.

½ Pension : Thermos.